

Entre : ASSOCIATION C'APATTITUDE Siret N° 903 517 514 00019 Et l'adhérent ci-après désigné, il est arrêté et conclu ce qui suit :

COORDONNEES

NOM : _____ **PRENOM :** _____ Date de Naissance : __ / __ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél port. : 0 _ / _ / _ / _ / _

Mail : _____ @ _____ . _____

Facebook : _____

Profession : _____

Nom et tél. de la personne à prévenir : Mr ou Mme _____ Tél. : 0 / / /

Votre médecin : _____

Votre Mutuelle : _____

MODE DE PAIEMENT

- ☐ Chèques
- ☐ Espèces
- ☐ Aides (mutuelle, CPAM....) :

Par le présent contrat d'abonnement l'adhérent déclare avoir pris connaissance des tarifs et des conditions d'utilisation de l'abonnement choisi, du règlement intérieur et des conditions générales, d'adhérer sans restriction ni réserve aux règles de sécurité et d'hygiène.

Fait à Capvern, le __ / __ / 20 __

Signature du contractant ou du représentant légal précédé de la mention « *lu et approuvé* » :

Signature et cachet de l'association :

VOUS ALLEZ BENEFICIER DU PROGRAMME C'APATTITUDE

SES OBJECTIFS

- Vous informer sur les impacts de l'activité physique sur la santé
- Vous renseigner sur les possibilités de pratique par rapport à votre pathologie
- Vous proposer un bilan de forme physique
- Vous diriger vers des activités physiques adaptées à votre état de santé
- Vous encourager et vous orienter dans votre démarche de reprise durable de l'activité physique

VOTRE ENGAGEMENT COMPREND

Un bilan médico-sportif initial et final : entretien individuel, tests de condition physique
12 séances d'Activités Physiques Adaptées
Des séances Educatives en activité physique si nécessaire
Des objectifs de pratique d'activités physiques en autonomie
Une démarche d'inscription à des activités physiques durables encadrées

VOTRE PARCOURS EST LIBRE

- Vous êtes libre d'abandonner votre parcours à tout moment.
- Il vous est simplement demandé de nous prévenir en cas d'absence à un rendez-vous, à une séance d'activité physique ou en cas d'abandon de votre part

AIDES FINANCIERES

Le programme n'est pas pris en charge par la sécurité sociale pour l'instant.
Néanmoins, certaines mutuelles participent à des programme de sport adapté sous conditions (ALD, maladies chroniques.....)

Votre médecin traitant sera informé régulièrement du contenu et du déroulement de votre parcours sport santé, ceci dans le seul but de continuité des soins

Les données de ce parcours seront également anonymisées et susceptibles de faire l'objet d'analyses statistiques à des fins évaluatives.